departement	DAMEC	FLECHATEL commune		;
LECHATEL RUE DES	DAMES	adresse		
E D O N rondissement	······································	BA.I.N	D.EBR.E.T.A.G.N.E	n
ifice ou ensemble contenant	MAISON		, 3	
nomination et titre de l'oeuvre				160000 3518
Coordonnées. LAMBERT2	x = 29471	· ·	Y = 32981	
			÷	
adastre année :	section:	parcelle :		
année: 1960	section: AB	parcelle: 43		
ropriété : PRIVEE		•	1	
estination actuelle :				
rotection	e <sup>n</sup>		*	
tat de conservation :	¥			

SILUALION: EN VILLAGE

MAIERIAUX: 1)GROS OEUVRE: GRES, SCHISTE, APPAREIL MIXTE, MOELLON SANS CHAINE EN PIERRE DE TAILLE 2) COUVERTURE: ARDOISE

SIRUCIURE: 1 ETAGE CARRE

COUVERIURE: TOIT A LONGS PANS, PIGNON COUVERT

HISIORIQUE EI CONCLUSIONS: 19E SIECLE

Table des figures:

FIG.8 Facade principale 67 35 68 V

FIG. 9 Facade principale : lucarne 67 35 6**9** V

Bourg MAISONS

## Parcelles 42 et 43

#### Cf photos nos 8 et 9

### SITUATION

Rue des Dames ( C.V. Nº 2I), maisons faisant partie d'un alignement.

### MATERIAUX

# \* Mure :

Appareil petit et moyen de grès armoricain et de schiste noir disposé en lits alternés.

#### \* Ouvertures :

Linteaux de bois.

### \* Toiture:

Ardoise.

## PLAN

Maisons mitoyennes de plan rectangulaire; la parcelle nº 42 est subdivisée par un mur de refend.

# COUPE

Parcelle 42 : rez de chaussée, comble à haut surcroft.

Parcelle 43 : rez de chaussée, étage et comble.

#### ELEVATIONS EXTERIEURES

Parcelle 42 : ouvertures rectangulaires à linteau droit.

Parcelle 43 : ouvertures rectangulaires à linteau échancré : une porte

Bourg

## MAISONS

# . Parcelles 42 et 43

et une fenêtre au premier niveau, une fenêtre au deuxième niveau, surmontée d'une lucarne de charpente au troisième niveau.

# PARTIES HAUTES

Toit à deux versants à égoût débordant.

Lucarne à la capucine avec croupe débordante, raccords par noues d'ardoises.

35 PLECHATEL Rue des Dames MAISON

FIG.8 Facade principale C1.Inv.Artur 67 35 68 V



35 PLECHATEL Rue des Dames MAISON

FIG.9 Facade principale : lucarne Cl. Inv. Artue 67 35 6**9** V

